



Compte-rendu de la réunion publique de présentation du projet d'aménagement du centre historique

25 juillet 2022, salle des 3C, Vic-sur-Cère

I. Présentation du projet :

- Mme DELRIEU, maire :

Mme le maire introduit la réunion en rappelant le stade d'avancement de la tranche 1 du projet. La consultation des entreprises aura lieu à l'automne, en parallèle des fouilles archéologiques. L'équipe s'est attelée à rechercher des subventions à hauteur de 80% pour pouvoir réaliser ces travaux. L'Etat accompagne à hauteur de 60%, la Région, le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau compléteront.

Les habitants sont invités à s'exprimer à l'occasion de cette réunion, et sur un cahier à disposition à la sortie de la réunion et en mairie.

- M. TEYSSOU, Atelier du Rouget :

Diaporama présenté en réunion :

<https://drive.google.com/file/d/1ubY3BGn-UOMka-PCaUCYioV-5aEKOSdL/view?usp=sharing>

M. Teyssou présente l'esprit du projet, le centre historique est de grande qualité et la volonté est de le révéler. En effet, il est peu visible depuis la RN122, et l'enrobé a une emprise forte sur tous les espaces publics. Aujourd'hui il y a un changement de paradigme avec la lutte contre les îlots de chaleur et le souhait de rendre agréable le centre-bourg, de ne pas laisser toute la place à la voiture.

Les principes d'aménagements par site.

- Place de l'église : décroûter l'enrobé et faire un revêtement en galets sciés, créer des terrasses dans la pente avec pierres de Bouzentès.
- Parc Fournols : rendre possible le stationnement de manière très frugale et réservé aux riverains, avec une bande de roulement en enrobé et des stationnements sur un mélange terre-pierre. Écoulement des eaux pluviales vers une noue végétalisée. Plantation d'arbres fruitiers, remplacement d'arbres malades notamment le grand noyer. Aménagement d'un jardin potager sur le haut du terrain pour rappeler les terrasses agricoles vivrières.
- Rue du Docteur Civiale : travail sur l'écoulement des eaux pour les envoyer naturellement vers l'Iraliot. bande roulement en enrobé, caniveaux et bordures en galets. Le long de l'Iraliot, pierre taillée de Bouzentès.
- Square St-Rémy : destruction maison St-Rémy, lien avec usagers de la Fondation Bertrand.

- Mme SAUNAL-CROS, cabinet Cros :

Mme Saunal-Cros explique les travaux à réaliser pour la réfection des réseaux souterrains. Actuellement les canalisations sont très anciennes et le réseau est majoritairement unitaire, ce qui gêne le fonctionnement de la STEP, trop d'eaux parasites. Les travaux visent une mise en séparatif, et l'écoulement des eaux pluviales directement vers le milieu naturel et non vers la STEP, ce qui permet l'infiltration des eaux pluviales dans des noues végétalisées qui jouent un rôle d'évapo-transpiration, et la restitution de l'eau de manière diffuse aux milieux, "le tout aux tuyaux c'est fini".

Financement à 50% de l'Agence de l'Eau pour la mise en séparatif.

Travaux à faire pour raccorder les propriétés privées au séparatif : une partie reste à charge des privés.
Les réseaux d'adduction d'eau potable vont aussi être repris.

II. Echanges avec la salle :

- **Place de l'église :**

Les arbres place de l'église vont-ils être conservés ? Il est dommage de supprimer un arbre qui apporte de l'ombre.
➔ *un arbre conservé, l'autre supprimé pour la cohérence du projet et dégager la vue sur l'église. On pourrait imaginer replanter ailleurs.*

Qu'en est-il des façades des bâtiments remarquables autour de la place de l'église ?

➔ *Le projet comprend des plantations en pied de façades.*

- **Parc Fournols :**

L'accès véhicule unique pour les entrées et sorties est problématique par rapport aux accès pompiers en cas d'accident, on ne peut pas se croiser.

➔ *La réfection des réseaux va permettre une amélioration du débit des bornes incendie, ce qui va faciliter l'intervention des pompiers même s'ils ne peuvent pas aller partout.*

L'accès piéton via la maison Fournols est une bonne chose.

Quelle est la capacité de stationnement ?

Quand les 15 places seront occupées, où reporter le stationnement ?

Il sera important de signaler les places réservées aux riverains, mais un panneau sera-t-il suffisant pour faire respecter cette règle ?

La création de ce stationnement va augmenter le flux voiture sur la rue Coffinhal : accès peu pratique quand on vient depuis Le Lioran.

➔ *Des solutions devront être trouvées notamment dans le plan de circulation de la RN122.*

Le parc Fournols est totalement végétalisé actuellement ; beaucoup de villes font des rues piétonnes, il est dommage de conserver des voitures dans le centre ancien et de créer de nouveaux stationnements dans ce parc. Plusieurs participants estiment que l'investissement semble disproportionné par rapport à la capacité d'une quinzaine de places et la dénaturation du parc.

➔ *L'objectif est d'avancer par étape et de ne pas adopter une solution radicale interdisant tout stationnement dans le centre ancien. Néanmoins le principe de la circulation réservée aux riverains pourrait être adopté.*

Un participant aimerait que rien ne change car il ne veut pas vivre dans un village touristique comme Salers, la mise en valeur du centre ancien amènera plus de visiteurs et il n'y est pas favorable.

➔ *La commune n'a pas l'ambition de concurrencer Sales mais de remettre en valeur son patrimoine.*

L'aménagement du parc Fournols va artificialiser une partie du terrain, en contrepartie quelles surfaces vont être enherbées ou végétalisées dans le projet ?

➔ *Effectivement on ne gagne pas de surfaces enherbées, l'objectif est plutôt de désimperméabiliser.*

Le parc sera-t-il éclairé la nuit ?

➔ *Non, nous sommes dans une démarche de limiter l'éclairage public pour préserver la biodiversité et faire des économies d'énergie.*

Le parc sera-t-il déneigé ?

➔ *La bande roulante en enrobé pourra être déneigée si besoin.*

- **Projet général, autres remarques :**

Pourquoi traiter la rue Civiale en premier, et pas la place des Prince de Monaco ?

La place de Monaco va-t-elle être libérée des voitures ? Il est regrettable que les visiteurs ne puissent jamais prendre une photo de la maison des Princes de Monaco sans véhicules.

➔ *Des financements avaient déjà été obtenus par la précédente équipe pour la réfection de la rue du Docteur Civiale et nous ne voulions pas les perdre. Par ailleurs des contraintes techniques notamment en termes de réseaux imposent de commencer les travaux sur le haut du vieux Vic. La place de Monaco sera traitée dans la tranche 2.*

Quel est le phasage ? C'est bien d'étaler sur plusieurs tranches mais va-t-on réellement pouvoir aller au bout par rapport aux capacités budgétaires de la commune ?

Comment la commune va-t-elle financer le restant à charge ? hausse des impôts ou recours à l'emprunt ?

➔ *La commune pourra recourir à l'emprunt car d'autres emprunts sont en train de se terminer.*

Le square St-Rémy est actuellement plutôt un parc à chiens qu'un square.

De manière générale, le problème des déjections canines est réel dans le centre historique.

➔ *Ce problème a bien été identifié par la mairie et des rappels ont été faits. Le cadre de vie est un bien commun, il appartient aussi à chacun d'interpeller les auteurs d'incivismes.*

Beaucoup de murets sont prévus dans le projet, seront-ils en pierre sèche ?

➔ *Non ce sont des murs hourdés qui seront réalisés, les seuls murs en pierre sèche seront dans le parc Fournols.*

La circulation véhicule va-t-elle se faire en sens unique dans les différentes rues ?

Le principe de la végétalisation est une bonne chose, mais comment va être réalisé l'entretien de ces espaces verts ?

Concernant les réseaux : la qualité de l'eau est mauvaise dans ce quartier, avec beaucoup de chlore.

➔ *La suppression du réservoir de la Conche et le renouvellement des réseaux améliorera la situation.*

Ces dernières années la place de la fontaine s'est vidée de ses commerces, à cause de la ZA de Comblat.

Domage que des réunions de quartiers et hameaux ne soient pas organisées régulièrement.